



Non respect garde d enfant,,révision de la pension alimentaire

Par IDE

Bonjour,

Mon exmari,me verse actuellement une pension alimentaire et doit prendre notre fille 1 week end sur 2 et la moitié des vacances. Cette dernière ne veut plus aller chez son père pour la bonne raison qu'elle n'a pas sa chambre et dort dans un canapé lit au bureau. Et maintenant ,le canapé lit est parti dans une résidence secondaire et elle va chez son père 3 jours par seulement dans cette résidence secondaire. Puis je donc ,faire revaloriser la pension alimentaire ?Je précise que ma fille est âgée de 17 ans .

Avec mes remerciements pour votre réponse.

Par kang74

Bonjour

Vous pouvez toujours demander mais vu que c'est votre fille qui a des exigences particulières pour voir son père, et qu'elle est bientôt majeure (= elle fera ce qu'elle veut) cela aura vraiment un impact équivalent à zéro .

Par de là, je vous conseille de faire déjà le point sur votre situation à vous, à la date du jugement et maintenant, sur la situation de votre fille (frais études ?)

et sur la possible évolution des revenus de votre ex pour voir s'il est vraiment judicieux de lancer une procédure ... qui peut toujours se retourner contre vous (si votre situation professionnelle a évolué en mieux, si vous avez moins de charges car en couple etc)

Enfin si votre fille est en terminale, mieux vaut attendre les frais prévisibles de ses études .